

# Ligue Interclubs Pitch & Putt - 2010

## OBJECTIF :

Jouer régulièrement au Pitch and Putt dans une ambiance de confrontation amicale

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : Les clubs, avec ou sans terrain, doivent être affiliés à l'AFPP pour l'année 2010  
La cotisation annuelle pour un club est de 20 €  
Equipe de 4 joueurs ou joueuses, sans limite d'index

### Pour les joueurs et joueuses :

Etre en possession de sa licence FFG.  
Avoir un certificat médical de non contre indication à la pratique du golf en compétition.  
Etre membre d'un club participant, avec ou sans terrain  
Etre membre de l'AFPP. La cotisation annuelle est de 10 €

## ORGANISATION ET INSCRIPTIONS

- Formule de jeu  
Une équipe est composée des 4 joueurs réalisant les meilleurs scores de la compétition mensuelle  
Il n'y a pas de limite au nombre de participants  
Un club peut inscrire jusqu'à trois équipes  
Compétition mensuelle, disputée en 18 trous de strokeplay, brut et net  
Chaque équipe dispute sa rencontre sur son terrain ou un terrain au choix pour les groupes sans terrain  
Les rencontres sont disputées selon les règles du Pitch et Putt édictées par l'IPPA:
  - Maximum de 3 clubs autorisés (2 club au choix et le putter).
  - Départ sur tee obligatoire.
  - Longueur de chaque trou de 90 mètres maximum.
  - Longueur totale du parcours 18 trous de 1200 mètres maximum.
  
- Résultats  
Le score de l'équipe est l'addition des quatre meilleurs scores des joueurs engagés ce mois-là  
Les résultats sont adressés le soir même de la compétition par email au responsable du championnat  
Les scores des équipes sont vérifiés et comparés afin de déterminer le vainqueur de la rencontre  
Les résultats après chaque tour seront affichés sur le site internet de l'AFPP après chaque journée  
Un classement final sera effectué. L'équipe championne de ligue recevra une coupe et des lots  
En cas d'égalité les équipes sont départagées d'après leur meilleur score de la saison  
Les scores individuels sont pris en compte pour désigner un(e) champion(ne) en brut et en net  
Les handicaps seront ajustés après chaque épreuve  
**La valeur totale des lots en 2010 sera de 1 000€**
  
- Inscription  
Un simple courrier précisant le nom du club et le nombre d'équipes avant le 25 mars 2010  
**L'engagement est gratuit pour les clubs et les joueurs membres de l'AFPP**
  
- Titres décernés
  1. Champion de Ligue AFPP
  2. Vice-champion de la ligue AFPP
  3. 3<sup>ème</sup> de la ligue AFPP

### Tours organisés

1. Entre le 27 mars et 5 avril 2010
2. Entre le 24 avril et le 5 mai 2010
3. Entre le 28 mai et le 8 juin 2010
4. Entre le 24 juin et le 7 juillet 2010
5. Entre le 28 août et le 8 septembre 2010
6. Entre le 25 septembre et le 6 octobre 2010